

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

**NEUVIÈME ANNÉE N°1027 DU 28 AVRIL 2014**

1801/2014 : 213<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**BONNE SEMAINE**

**2014**

**ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE**

**LE SILENCE  
SUR  
LA DÉCENTRALISATION**

# LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 8

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 14

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 16

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 18

L'AGENDA page 19

Nombre de pages :22

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :**

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

## ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

**wesleyAminata.**

SUIVEZ NOUS SUR : **LE WEB ; FACEBOOK ; TWITTER.**

**2 LA NATION N° 1027/ LUNDI 28 AVRIL 2014**

### **20 ANS DE DEMOCRATIE MULTIRACIALE EN AFRIQUE DU SUD**

L'Afrique du Sud a fêté dimanche les 20 ans de sa première élection multiraciale qui enterra l'apartheid dans un inoubliable élan populaire et pacifique vers les urnes. Dans un discours, le président Jacob Zuma a évoqué «le sang, la sueur et les larmes» versés pour gagner «le précieux droit de vote» le 27 avril 1994, appelant ses compatriotes à voter à nouveau «par millions» aux prochaines législatives du 7 mai. «Nous avons fait de l'Afrique du Sud un meilleur endroit pour vivre», a répété M. Zuma. Deux images du scrutin de 1994 sont restées célèbres: celle de Mandela souriant, posant son bulletin de vote à la main, lui qui quatre plus tôt sortait de 27 ans de bagne, le poing levé. Et celle des files interminables d'électeurs patientant dans le calme pour voter, symbole d'un peuple miraculeusement réconcilié. «Aujourd'hui est un jour comme aucun autre avant lui. Le vote pour notre première élection libre et juste a commencé. Aujourd'hui c'est l'aube de notre liberté», devait déclarer ce jour-là Mandela, avant de devenir à 75 ans et avec le soutien de la minorité blanche le premier président noir de l'histoire sud-africaine. État paria, l'Afrique du Sud est revenue dans le concert des nations, son PIB a doublé en vingt ans, la pauvreté a reculé et une classe aisée noire a émergé. Mais on est encore loin de «la vie meilleure pour tous» promise par Mandela en 1994. Manque d'emplois, manque d'enseignants de qualité et d'une police fiable, système public de santé où l'on risque tous les jours de mourir en accouchant alors que le pays abrite des cliniques privées où l'on vient de tout le continent pour se faire soigner: on est passé de la discrimination par la couleur de peau à la

sélection par l'argent. Le pays reste très inégalitaire et après trois ans d'état de grâce les premières années de présidence Mandela (1994-99), les nuages ont recommencé à s'accumuler. Depuis dix ans, les explosions de violence populaire, réminiscences de la lutte contre l'apartheid, se multiplient dans les ghettos et les scandales de corruption se succèdent.

Les deux tiers des «Born Free», les 18-19 ans nés après l'élection de Mandela, ne sont pas inscrits sur les listes électorales. D'anciens ministres de Mandela ont appelé au boycottage du scrutin du 7 mai, un mot d'ordre quasiment sacrilège. Avec fracas, Desmond Tutu a répété cette semaine qu'il ne voterait plus pour l'ANC. «On ne peut pas célébrer la liberté quand il n'y a pas de pain sur la table», a déclaré Julius Malema, ex-soutien de M. Zuma quand il présidait la Ligue jeunesse de l'ANC. Exclu de l'ANC, il se présente avec un nouveau parti, les Combattants pour la liberté économique (EFF).«Nous n'avons rien à fêter. Nos habitants vivent toujours dans des bidonvilles, n'ont pas d'eau courante, pas d'électricité, pas de routes correctes. La liberté c'est avoir des toilettes avec une chasse d'eau», a dénoncé «Juju» lors d'une réunion à Durban .

Pour la première fois en 1994, la majorité noire, auparavant exclue, a pu voter, mais cela ne suffit plus à la faire rêver.

## **A**FFAIRES NATIONALES

### **POLITIQUE**

#### **LE SILENCE EMBARRASSANT DES CONSERVATEURS SOCIALISTES**

Le gouvernement socialiste a présenté son projet de loi sur la décentralisation la semaine dernière . Les réactions en Guadeloupe de ceux qui parlaient d'assemblée unique ou d'évolution

institutionnelle ont été très modestes pour ne pas dire inexistantes . Plus personne ne semble vouloir parler de statut ou de nouvelle organisation territoriale . Quant à la fusion des régions pour la création éventuelle d'une région Antilles Guyane , c'est le silence absolu. Personne n'en veut . Il n'est même plus fait mention d'adaptation comme auparavant . Moins on parle de statut et mieux tout le monde se porte bien . Pourtant, il faudra bien que les conservateurs se prononcent car la Guadeloupe dans un monde qui change ne doit pas rester immobile .

## **ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE**

### **L'APPRÉCIATION DE L'EURO ACCROIT LES PRESSIONS DÉFLATIONNISTES SELON CHRISTIAN NOYER**

Christian Noyer, le gouverneur de la Banque de France (BdF), présentait lundi matin le rapport annuel de l'institution. Pour lui, la monnaie unique n'est pas trop forte, à proprement parler par rapport au dollar, si l'on s'intéresse au taux de change effectif réel, qui tient compte de l'évolution des prix. Bien que le taux de change nominal pourrait laisser croire le contraire. Mais le dollar progresse dans un contexte de redémarrage en trombe de la croissance américaine, alors que la Fed ressert peu à peu une politique monétaire accommodante qui était propice à une dépréciation du billet vert. La zone euro, elle, sort tout juste la tête de l'eau après trois ans d'une crise qui a failli l'emporter toute entière. Dans ce contexte, un regain de forme de la monnaie unique n'a rien d'étonnant. Mais la croissance, très faible, fait tout juste son retour, et ne justifie pas selon lui que l'euro suive la même tendance que le dollar. D'autant plus que l'appréciation de la monnaie unique peut constituer un frein pour les pays du sud de la zone euro qui ont accompli des efforts considérables de compression des coûts de production afin de regagner des parts de marché à l'export et d'augmenter leurs chances de retour à la croissance. Le problème, c'est que le taux de change de l' euro ne fait pas partie du mandat de la Banque centrale européenne, qui a pour seule mission de maintenir l'inflation légèrement en deçà de 2%. Sauf que... "sans l'appréciation de l'euro ces derniers mois, on aurait eu un demi point d'inflation supplémentaire," a expliqué le gouverneur de la BdF. Or la faible inflation, à 0,5% en glissement annuel en mars, est le principal sujet d'inquiétude qui pèse sur la zone euro

actuellement. De fait, la baisse du coût des produits importés consécutive à l'appréciation de l'euro participe à la baisse des prix, et amplifie les "pressions déflationnistes" à l'œuvre. "Une inflation basse ne signifie pas la déflation", a toutefois tempéré Christian Noyer en réponse aux accusations d'immobilisme dont la BCE fait l'objet. Mais "une inflation trop basse comporte des dangers et des risques très significatifs", a-t-il admis, comme celui d'accroître "le risque que l'économie entre véritablement en déflation si jamais elle devait subir, de manière imprévisible, un choc négatif". Pour l'heure, la BdF ne croit cependant pas à la déflation en zone euro et anticipe un retour à un niveau aux alentours de 1,7% à la fin 2015, sur un rythme très lent. Pas de panique, donc, à Francfort. Même si l'on se tient prêt à agir en cas de sortie de la trajectoire fixée, si besoin "à l'aide de mesures non conventionnelles", promet Christian Noyer, en ligne avec le président de la BCE, Mario Draghi. C'est à travers ce seul prisme que la BCE, qui considère déjà sa politique comme "aussi accommodante que celle des Etats-Unis", selon les termes du gouverneur de la BdF, ne pourra influencer sur le taux de change de l'euro.

## SANTÉ

### UN VACCIN CONTRE LA DENGUE ?

Alors qu'il n'existe actuellement aucun traitement spécifique contre la dengue, une menace pour près de la moitié de la population mondiale, la laboratoire Sanofi Pasteur a fait savoir qu'il avait enregistré des résultats positifs lors d'une étude de phase III pour son candidat-vaccin. Ce dernier pourrait être commercialisé en 2015. La dengue est une menace sanitaire pour environ 3 milliards d'individus et cause au moins 10 000 morts chaque année. Mais ce chiffre pourrait bien baisser considérablement si un premier vaccin contre cette infection virale venait à voir le jour. La firme pharmaceutique Sanofi Pasteur vient d'annoncer avoir enregistré des résultats positifs lors d'un essai clinique de phase III (dernier essai avant commercialisation) pour son candidat vaccin, qui pourrait être mis sur le marché en 2015. Il s'agit actuellement du "vaccin en cours de développement le plus avancé", explique le laboratoire. La dengue est transmise par la piqûre d'un moustique femelle du genre Aedes présent dans les régions tropicales et subtropicales. Les symptômes se manifestent au bout de 3 à 14

jours après la piqûre sous la forme d'une forte fièvre, de céphalées intenses et de douleurs musculaires et articulaires. La dengue hémorragique (vomissements, hémorragie) est une complication potentiellement mortelle qui touche principalement les enfants. "Les premières données disponibles montrent une réduction significative de 56 % des cas de dengue dans une étude comprenant plus de 10 000 volontaires en Asie", indique le communiqué de Sanofi Pasteur, qui travaille sur ce projet depuis plus de 20 ans. Toutes les données obtenues lors de cette étude menée en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam "seront examinées par des experts externes avant présentation dans un congrès scientifique international et parution dans une revue scientifique dans le courant de l'année". D'autres résultats d'une seconde étude concernant plus de 20 000 volontaires au Brésil, en Colombie, au Honduras, au Mexique et à Porto Rico sont attendus. "C'est la première fois qu'un vaccin contre la dengue franchit le cap d'une étude d'efficacité de phase III", explique le docteur Maria Rosario Capeding, investigateur principal de l'étude clinique. "Ces résultats significatifs, associés au bon profil de sécurité du vaccin, apportent un réel espoir à plus de 100 millions de personnes affectées chaque année par la dengue, une maladie sans aucun traitement spécifique à ce jour." En juillet dernier, la société française expliquait avoir déjà commencé la production du vaccin pour pouvoir déposer tous les dossiers d'enregistrement fin 2014, avant une commercialisation espérée en 2015. Mais rien ne garantit une couverture optimale dans ces pays car la mise au point d'un vaccin contre la maladie est complexe étant donné l'existence de non pas un, mais quatre types de virus circulant en parallèle. Or, en septembre 2012, les résultats de la phase II de ce même vaccin avaient montré une bonne couverture pour seulement trois des quatre types de virus.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**

# AFFAIRES MONDIALES

## SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

### LE DÉFICIT MONDIAL D'EMPLOIS S' AGGRAVE

Dans une déclaration lors des Réunions de printemps 2014 du FMI et de la Banque mondiale, M. Ryder souligne que si les tendances antérieures à la crise en matière de croissance de l'emploi s'étaient poursuivies, 62 millions de femmes et d'hommes supplémentaires auraient eu un emploi en 2013 quand le chômage atteignait les 202 millions. A moins que la croissance ne s'accélère, ce déficit d'emplois va augmenter à 75 millions d'ici à 2018. «L'économie mondiale n'est pas encore sur la voie d'une croissance soutenue, durable et équilibrée», a ajouté M. Ryder. «La faiblesse de la demande mondiale freine encore davantage la création d'emplois, les salaires et la reprise, et l'une des conséquences est le ralentissement du rythme auquel la pauvreté recule dans le monde en développement.» En 2013, le nombre de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté a reculé de 2,7 pour cent à l'échelle mondiale, l'un des plus faibles progrès jamais constatés au cours des dix dernières années. M. Ryder a noté que les inégalités de revenus s'étaient aussi creusées et que la part des salaires dans le PIB avait chuté dans de nombreux pays, y compris dans les plus grandes économies où les salaires ne suivent pas le rythme de la croissance de la productivité depuis plus de vingt ans. Cette tendance a été masquée par la frénésie d'emprunts des ménages avant la crise et temporairement compensée par les innovations du marché financier qui se sont avérées insoutenables. Ces problèmes structurels de long terme pèsent désormais lourdement sur la demande et ralentissent la reprise. L'économie mondiale doit créer beaucoup plus d'emplois. Pour éviter de tomber dans le piège d'une croissance faible, il est essentiel d'investir dans les infrastructures, de soutenir les petites entreprises et de favoriser le développement des compétences, et de restaurer le pouvoir d'achat des ménages, en particulier de ceux qui ont les revenus les plus faibles, a déclaré M. Ryder. Le Directeur général a salué l'objectif fixé lors du G20 des ministres des Finances d'augmenter le PIB de 2 pour cent au moins au cours des cinq prochaines années, mais a plaidé pour une stratégie intégrant les deux dimensions de l'offre et de la demande



sur le marché du travail, stratégie qui soutiendrait la croissance et créerait les emplois indispensables à une reprise pleine et durable.

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **LE PRÉSIDENT MEXICAIN PRÉSENTE SON POINT DE VUE SUR LA CARAÏBE**

« Le Mexique a des liens étroits, historiques et culturels, avec les pays des Caraïbes, des liens qui nous inspirent une grande fierté. La mer des Caraïbes constitue un patrimoine commun et possède une valeur stratégique de premier ordre pour le Mexique.

C'est notre porte vers d'autres régions du monde et un espace vital pour nos interactions quotidiennes avec des nations sœurs. En conséquence, la politique étrangère du Gouvernement mexicain envers la région des Caraïbes favorise un agenda de coopération dans divers domaines d'intérêt commun, parmi lesquels figurent la protection de l'environnement, la santé, l'éducation, la gestion intégrale des risques de catastrophes et la lutte contre la pauvreté, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Au cours des dix dernières années, les peuples des Caraïbes ont enregistré des progrès importants qui sous-tendent leur croissance économique et leur développement. Les possibilités pour multiplier et renforcer nos liens politiques et économiques sont immenses et en se concrétisant, elles nous aideront à façonner ensemble de meilleurs environnements pour nos sociétés.

C'est avec cette conviction que mon gouvernement encourage la coopération dans la région des Caraïbes, tant au niveau bilatéral que multilatéral; nous souhaitons même que vos pays bénéficient de ressources du Fonds d'infrastructure pour les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, prévu par l'Accord du Yucatán.

Outre le soutien en matière d'infrastructure, la coopération technique et scientifique du Mexique avec les pays des Caraïbes demeure ample et diverse, notamment en ce qui concerne les initiatives visant à promouvoir le développement agricole et social, l'énergie, l'exploitation minière, l'environnement, ainsi que les micro, petites et moyennes entreprises.

Cette année, l'Association des États de la Caraïbe célèbre son vingtième anniversaire ; c'est le moment propice pour favoriser son renforcement. Ce fait, conjugué à la nécessité de disposer de mécanismes de coopération plus souples et efficaces propres à répondre aux défis actuels, a mené le Mexique à prendre la décision d'accueillir deux rencontres pertinentes pour notre relation avec les Caraïbes : le IIIème Sommet Mexique-CARICOM et le VIème Sommet de l'Association des États de la Caraïbe, les 29 et 30 avril, respectivement, à Mérida, Yucatán.

Au cours du IIIème Sommet nous évaluerons les progrès réalisés dans les actions convenues dans le cadre du Programme de coopération scientifique et technique 2012-2013, et nous proposerons des mécanismes pour renforcer notre dialogue et donner un nouvel élan au travail conjoint dans ce domaine, dans le Programme 2014-2015.

Pour sa part, avec l'Association des États de la Caraïbe, le Mexique a travaillé à sa revitalisation pour donner à la grande Caraïbe un espace de solution aux problèmes communs, tels que la gestion intégrée des risques de catastrophe, y compris les phénomènes météorologiques associés au changement climatique, l'amélioration de l'inter-connectivité dans la région, ainsi que la facilitation du commerce et la création de synergies en matière de tourisme durable.

J'espère que les Sommets de Mérida contribueront à consolider le processus d'intégration des Caraïbes, dans une vision claire de développement et d'unité. Comme Président du Mexique, je m'engage à continuer de travailler avec mes homologues dans la région des Caraïbes, pour veiller à ce que cette vision se traduise par une plus grande prospérité économique et sociale pour tous nos peuples.

**ENRIQUE PEÑA NIETO**

## **LE CHEF DE LA DIPLOMATIE RUSSE EN VISITE À CUBA**

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov se rend à Cuba où il entamera sa tournée en Amérique latine, annonce lundi le service de presse de la diplomatie russe dans un communiqué.

"Les 28 et 29 avril, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov séjournera à Cuba dans le cadre de sa tournée en Amérique latine", indique le communiqué. "Sergueï Lavrov devra rencontrer le président des Conseils d'Etat et des ministres de la République de Cuba Raul Castro et s'entretenir avec son homologue cubain Bruno Rodriguez pour évoquer un large éventail de problèmes internationaux et régionaux, ainsi que divers aspects de la coopération bilatérale", précise le communiqué.

## **HAÏTI : LA GROGNE SOCIALE AUGMENTE**

Après les enseignants et les policiers qui ont obtenu des augmentations de salaires, à moins de huit jours de l'entrée en vigueur de l'arrêté, fixant le salaire minimum à 225.00 gourdes pour la branche du textile, la Centrale nationale des ouvrières et ouvriers haïtiens (Cnoha) dit maintenir sa revendication d'un salaire minimum journalier de 500.00 gourdes (US \$ 1.00 = 46.00 gourdes ; 1 euro = 65.00 gourdes aujourd'hui), dans une note transmise à la Presse. La Cnoha demande des accompagnements sociaux en faveur des ouvrières et ouvriers. Elle exige des subventions en nourriture, transport et logements sociaux. Parallèlement, la Cnoha appelle le parlement à « repenser la loi de 2009, parce que les ouvrières et ouvriers ne peuvent plus vivre avec 200.00, 300.00 gourdes par jour, mais plutôt 500.00 gourdes ». La loi de 2009, fixant le salaire minimum dans la sous-traitance à 200.00 gourdes, prévoyait que ce chiffre passerait à 300.00 gourdes le 1er octobre 2012. Une disposition, qui n'a jamais été appliquée.

## **L' OEA VEUT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES EN HAÏTI**

Le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), José Miguel Insulza, a déclaré aujourd'hui "il est urgent pour les acteurs nationaux impliqués dans le processus politique en Haïti à adopter des accords conduisant à des définitions claires sur le calendrier électoral." Le chef de l'OEA a déclaré: «ce besoin est la première conclusion de la surveillance étroite des événements politiques haïtiens par l'Organisation", et a souligné l'ouverture d'un débat au sein du Conseil permanent de l'OEA, "au cours de laquelle un nombre important de représentants parlé sur l'opportunité de la réalisation en temps voulu des élections. "Il a également annoncé que le Groupe des amis d'Haïti de l'OEA se réunira demain pour

discuter de la question, en vue d'examiner une déclaration. Le Secrétaire général a averti que le processus interne haïtien " a atteint un stade de stagnation, marquée par l'absence d'accords concrets établissant un calendrier électoral. "Dans ce contexte, le Secrétaire général de l'OEA a appelé" les principaux acteurs politiques dans le pays des Caraïbes afin d'assurer que les élections sont effectuées cette année dans le respect des exigences des institutions démocratiques en Haïti. " Secrétaire général Insulza a exprimé la volonté de l'Organisation continentale "d'envoyer une mission d'observation pour accompagner un processus électoral qui donne des garanties à tous les secteurs et contribue à la stabilité démocratique de la nation." Pour plus d' informations, s'il vous plaît visitez le site Web de l'OEA à [www.oas.org](http://www.oas.org) .

## **EGYPTE**

### **LES PEINES DE MORT SE MULTIPLIENT**

Le tribunal de Minya, en Moyenne-Egypte, a requis la peine de mort contre 683 partisans du président déchu, Mohamed Morsi. Tous sont jugés pour des faits de violence par le même juge qui avait condamné à mort, fin mars, 529 pro-Morsi, provoquant un véritable tollé international. L'ONU avait alors accusé l'Egypte de violer le droit international. Le tribunal de Minya a donc commué, lundi, cette peine en prison à vie pour 492 de ces 529 personnes. La condamnation à mort de ces 683 pro-Morsi doit désormais être approuvée par le mufti d'Egypte, une étape considérée comme une formalité dans le système judiciaire, mais qui devrait faire l'objet d'un appel. Ces derniers avaient comparu pour la première fois le 25 mars pour des violences et le meurtre de policiers survenus à Minya le 14 août, le jour même où quelque 700 partisans des Frères musulmans tombaient sous les balles des policiers et soldats au Caire. Sur les 683 accusés, une cinquantaine seulement est en détention. Les autres ont été libérés sous caution ou sont en fuite, dont Mohamed Badie, le guide suprême des Frères musulmans. Il est par ailleurs cité dans un autre procès de masse pour violences à Minya, impliquant plus de 900 accusés et dont la date n'a pas encore été fixée. La confrérie des Frères musulmans, vieille de 85 ans, avait remporté toutes les élections depuis la démission de Hosni Moubarak, avant d'être déclarée « organisation terroriste » en décembre. Depuis la destitution de Mohamed Morsi par l'armée,

le 3 juillet 2013, plus de 1400 personnes ont été tuées et 15 000 autres arrêtées.

## **UKRAINE**

### **BAN APPELLE À UNE SOLUTION DIPLOMATIQUE**

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé vendredi toutes les parties concernées à chercher une solution diplomatique à la crise en Ukraine, alors que la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé l'ouverture d'un examen préliminaire sur des crimes qui auraient été commis dans le pays entre novembre 2013 et février 2014. « Ce serait une grave erreur, selon le Secrétaire général, que les parties concernées se tournent vers les moyens militaires pour tenter de résoudre les questions politiques qui doivent être traitées par des moyens pacifiques », a dit son porte-parole lors d'un point de presse à New York. Pour sa part, la Cour pénale internationale (CPI), dont le siège est à La Haye, aux Pays-Bas, a annoncé vendredi que " le 17 avril 2014, le Gouvernement ukrainien a déposé une déclaration au titre de l'article 12, paragraphe 3, du Statut de Rome, par laquelle il reconnaît la compétence de la Cour pénale internationale (CPI) pour des crimes qui auraient été commis sur son territoire entre le 21 novembre 2013 et le 22 février 2014 ». Lorsqu'un État renvoie une situation devant la Cour ou dépose une déclaration en vertu de l'article 12, paragraphe 3, du Statut de Rome, le Bureau du Procureur procède, conformément à la politique générale à l'examen préliminaire de la situation en question. « Par conséquent, le Procureur de la CPI, Fatou Bensouda, a décidé d'ouvrir un examen préliminaire concernant la situation en Ukraine afin de déterminer si les critères fixés par le Statut de Rome pour l'ouverture d'une enquête sont réunis », a souligné la CPI. « Conformément à ce que prévoit l'article 53, paragraphe 1, du Statut de Rome, le Procureur devra accorder une attention particulière aux questions de compétence, de recevabilité et d'intérêts de la justice », a ajouté la Cour.

### **RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**

# MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

## ASIE

Le rouge domine largement en fin de parcours en Asie, au terme de la première séance de la semaine. Tokyo et Shanghai perdent plus de 1% à l'approche des derniers échanges, tandis que Hong Kong et Singapour reculent également, dans de moindres proportions. On note cependant une meilleure tenue à Séoul et Taiwan, qui parviennent à grappiller quelques points. L'origine de la baisse des places asiatiques ne fait pas de mystère : comme cela sera le cas un peu plus tard en Europe, les investisseurs s'alarment de la situation en Ukraine, qui reste source d'instabilité. Les Etats-Unis et l'Europe devraient imposer de nouvelles sanctions contre la Russie alors que des observateurs internationaux de l'OSCE ont été pris en otage par des séparatistes pro-russes. Depuis le 1er janvier, les principales places asiatiques font en majorité pâle figure. Si Sydney gagne un peu plus de 3%, la baisse atteint près de 2% à Séoul, 5% à Hong Kong et 8% à Shanghai. Tokyo a perdu plus de 12% sur ses cours du début d'année.

## ÉTATS UNIS

Après avoir tenté un rebond en début de séance, Wall Street replonge lundi et amplifie ses pertes de vendredi. L'actualité fournie des fusions et acquisitions, avec l'intérêt de Pfizer pour AstraZeneca et le dossier General Electric / Alstom, ont pourtant soutenu les indices à l'ouverture du marché américain. Les statistiques du jour (promesses de ventes et indice manufacturier régional) aux USA sont par ailleurs ressorties solides. Mais le Nasdaq pèse une nouvelle fois sur la tendance, et les valeurs phares d'Internet continuent de tirer le marché américain à la baisse. Par conséquent, le DJIA abandonne 0,1% à 16.345 points, alors que le Nasdaq chute de 1,04% à 4.032 points. Le S&P500 recule de 0,44% à 1.855 points. L'indice d'activité manufacturière régionale de la Fed de Dallas pour le mois d'avril 2014 est ressorti positif de 11,7 points, contre +6 de consensus et +4,9 pour le mois précédent. Cela traduit une nette accélération de la croissance de l'industrie manufacturière dans la région en avril. Selon la NAR - National Association of Realtors américaine ce lundi, les promesses de ventes de logements aux Etats-Unis pour le mois de mars 2014 se



sont établies en croissance de 3,4% en comparaison du mois antérieur, ce qui constitue une bonne surprise, puisque le consensus des économistes n'était que de +0,6%. Le repli des promesses en février a été révisé à -0,5%, contre -0,8% précédemment. L'indice de mars atteint 97,4, contre 94,2 en février.

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en légère hausse lundi, les manoeuvres de fusions et acquisitions dans le secteur pharmaceutique et des annonces positives de Bayer et de Sanofi l'ayant emporté sur l'impact négatif des tensions en Ukraine et du contrecoup pour les entreprises de sanctions contre la Russie. À Paris, le CAC 40 a pris 0,38% à 4.460,53 points, après être monté jusqu'à 4.477 points en séance. Le Dax a progressé de 0,48% à Francfort et le FTSE de 0,22% à Londres, également sous leurs plus hauts du jour. L'indice paneuropéen EuroStoxx 50 a gagné 0,59% et l'Eurofirst 300 0,23%. En Europe, l'indice de la santé a affiché la meilleure performance sectorielle avec une hausse de 1,6%. Vedette du jour, AstraZeneca a bondi de 14,4% à Londres, dans de gros volumes, après une nouvelle approche de Pfizer qui est prêt à déboursé quelque 100 milliards de dollars pour racheter le laboratoire anglo-suédois, sans succès jusqu'ici.

## CHANGE

L'euro progressait légèrement face au dollar lundi, au début d'une semaine au cours de laquelle la Réserve fédérale américaine (Fed) tiendra une réunion de politique monétaire et qui devrait être marquée par une certaine volatilité. Vers 16H00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,3845 dollar, contre 1,3832 dollar vendredi vers 21H00 GMT. L'euro progressait également face à la monnaie nippone, à 141,90 yens - après être monté vers 14H15 GMT à 142,15 yens, son niveau le plus élevé en trois semaines et demie - contre 141,36 yens vendredi. Le dollar aussi montait un peu face à la devise japonaise, à 102,49 yens contre 102,19 yens vendredi. Vers 16H00 GMT, la livre britannique restait quasi stable face à l'euro, à 82,34 pence pour un euro, et grimpait face au billet vert, à 1,6815 dollar pour une livre, atteignant même vers 12H45 GMT 1,6858 dollar, un sommet depuis mi-novembre 2009. La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,2193 franc suisse pour

un euro, et montait un peu face au dollar, à 0,8806 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2524 yuans pour un dollar, contre 6,2527 yuans vendredi, qui constituait son niveau le plus faible en clôture en 18 mois. L'once d'or a fini à 1.299 dollars au fixing du soir, contre 1.301,25 dollars vendredi.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les cours du pétrole cherchaient une direction lundi en fin d'échanges européens, se stabilisant à New York et baissant légèrement à Londres, dans un marché digérant les nouvelles sanctions occidentales contre la Russie. Vers 16H00 GMT , le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 108,67 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 91 cents par rapport à la clôture de vendredi. Le prix du baril de Brent était monté jeudi à 110,65 dollars, son niveau le plus élevé depuis début mars. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour la même échéance se stabilisait, à 100,60 dollars. Le WTI était tombé vendredi à 100,48 dollars, son niveau le plus faible en deux semaines et demie. Les prix du pétrole repartaient en légère baisse à Londres, après l'annonce de sanctions - jugées plus faibles qu'attendu par de nombreux opérateurs selon Jasper Lawler, analyste chez CMC Markets - contre la Russie, accusée par les Occidentaux de jeter de l'huile sur le feu dans la crise ukrainienne, et qui a aussitôt promis de répliquer.

## **RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**

# **M**ANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

## **NOUVELLES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA PRISE D'ACTE DE RUPTURE AUX TORTS DE L'EMPLOYEUR**

Une jurisprudence constante de la Cour de Cassation requalifie la prise d'acte de rupture par le salarié en un licenciement sans cause réelle et sérieuse lorsque celui-ci est en mesure de démontrer l'existence de "manquements graves" de l'employeur. A défaut, la rupture s'analyse en une démission. Les "manquements graves" de l'employeur peuvent aussi bien justifier une demande de résiliation judiciaire du contrat de travail. Encore fallait-il donner à cette



notion une définition plus précise, l'appréciation de la gravité étant sujette à contestation par la subjectivité qui, selon les circonstances, peut l'inspirer. Consciente de cette difficulté, la Cour de cassation a énoncé en mars 2010 le principe selon lequel les manquements graves de l'employeur sont ceux qui font obstacle à la poursuite des relations contractuelles. Ce critère, pour autant novateur qu'il fût, se devait encore d'être complété, ce que la Cour de cassation a fait, aux termes de deux arrêts du 26 mars 2014. Tirant les conséquences de sa précédente jurisprudence, la Cour de cassation dans la première espèce (n° 12-23.634) précise, pour la première fois, qu'une attente excessive du salarié pour invoquer des faits fautifs de l'employeur, prive d'effet sa prise d'acte de rupture, dans la mesure où ces manquements, par leur ancienneté, n'ont pas empêché la poursuite du contrat de travail. Dans la seconde espèce (n° 12-35.040), la Cour de cassation rejette la demande de résiliation judiciaire formée par un salarié, en considérant qu'une absence de visite médicale de reprise procédait d'une erreur des services administratifs de l'employeur – qui n'avait pas été commise lors des précédents arrêts de travail – et qui n'avait pas empêché la poursuite du contrat de travail pendant plusieurs mois. Il s'agit, dans ce deuxième cas, d'une solution inédite dans la mesure où la Jurisprudence considérait jusqu'alors que la méconnaissance par l'employeur de son "obligation de sécurité de résultat" en matière de visite médicale, justifiait une prise d'acte ou une résiliation judiciaire par le salarié, sans considération de l'ancienneté de l'infraction (Notamment Cass. soc. 22 septembre 2011, n°10-13.568). En définitive, il est probable sinon certain que la Cour Suprême sera encore amenée à approfondir sinon à élargir son analyse. A l'instar du fût du canon mettant "un certain temps" à refroidir, on est en droit en effet de s'interroger sur le "temps" qui conditionnerait la réactivité du salarié face à des faits fautifs de l'employeur quand bien même leur degré de gravité contrarierait "à terme" la poursuite du contrat. De surcroît, l'avenir dira si cette solution doit être étendue aux affaires rendues en matière de harcèlement moral sur le fondement du manquement à "l'obligation de sécurité de résultat" alors que la loi fait référence à une notion "d'agissements répétés de harcèlement moral" qui, par définition, induisent un nécessaire étalement dans le temps.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD**

# TABLEAU DE BORD

## LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

## INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

## INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

## POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

## OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand ( 2 732 )

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

## DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 ( **4895** ménage et **3572** administration )

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

## **PRIX**

FÉVRIER 2014 : 0,8 % sur un mois ; 0,5 % sur un an.

## **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C ) en février 2014:68 810 ( +0,5% sur un mois et 3,4 % sur un an ).

OFFRES D'EMPLOI en février 2014 : 1210 ( - 3,9 % sur trois mois ).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## **ENTREPRISES CRÉÉS**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5 004 (-10,9 %)

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

[http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire\\_economique\\_c/](http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/)

## **AGENDA DU MOIS D 'AVRIL 2014**

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de mars 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de mars 2014.

### **AVRIL 01**

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

### **AVRIL 05**

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014. • Artisans, commerçants et

industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS. • Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

## **AVRIL 08**

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

## **AVRIL 12**

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

## **AVRIL 15**

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle. • Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant. • Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

## **AVRIL 20**

• Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande). • Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

## **AVRIL 25**

• Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

## **AVRIL 30**

• Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n°1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) .

**LA NATION À VOTRE SERVICE**